



Commune Aérostatique du Grand-Duché de Luxembourg
Association sans but lucratif
Siège social : 4, rte. de Medernach, L-7619 Larochette
R.C.S. Luxembourg F787

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 10 MARS 2023

La séance qui se tient à Niederanven est ouverte à 19h10. Goy Feltes préside l'assemblée, il désigne comme scrutateur Pascal Kugener et Claude Sauber pour remplir les fonctions de secrétaire de l'assemblée. Le président constate que 11 voix sur 13 sont représentées et que l'assemblée peut valablement délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour. Se sont excusés pour leur absence Guy Gilles et Pit Thibo.

1. Rapport d'activité 2022
2. Bilan au 31 décembre 2022
3. Admissions et démissions en 2022
4. Rapport des réviseurs de caisse
5. Approbation du bilan 2022
6. Approbation des admissions et démissions de l'année 2022
7. Approbation des cotisations et autres participations aux frais pour 2022
8. Décharge aux membres du conseil d'administration et aux réviseurs de caisse
9. Élections statutaires
10. Désignation des réviseurs de caisse pour l'année 2023
11. Activités de l'année 2023

Ces constatations faites, l'assemblée passe à l'ordre du jour :

1. Claude Sauber présente le rapport d'activité de 2022.
2. Paul Heiser présente le bilan au 31 décembre 2022, il constate une perte de EUR 10,636.28.
3. Nico Clemens, membre associé a présenté sa démission comme membre du conseil d'administration et comme membre associé.
4. Dirk Vormberge présente le rapport des deux réviseurs de caisse, Paul Federmeier et lui-même.
5. L'assemblée approuve le bilan 2022 à l'unanimité.
6. L'assemblée approuve la démission de Nico Clemens comme membre associé à l'unanimité.
7. L'assemblée approuve également les cotisations, entry fees et autres participations proposées par le conseil d'administration pour l'année 2023, inchangées par rapport à l'année 2022.



8. L'assemblée décharge les membres du conseil d'administration 2022 et les réviseurs de caisse.
9. Élections statutaires
Les membres restants du conseil d'administration sortant sont rééligibles et approuvés par l'assemblée générale.

Goy Feltes
Annemarie Arens
Claude Sauber
Paul Heiser
Pascal Kugener

10. L'assemblée confirme le mandat des réviseurs de caisse Paul Federmeyer et Dirk Vormberge pour l'année 2023.

11. Activités de l'année 2023

- Mise à jour de la plateforme GOBOKO – actualisation des documents des pilotes
- Assemblée générale FAL (1^{er} avril 2023)
- Vols LX-BIL (réunion de planification avec la BIL le 17 avril)
- Séance de nettoyage et de vérification des ballons (29 avril 2023)
- *Safety Seminar* (sujet en cours de définition avec Tom Gusenburger)
- Festival de ballons à Chalon sur Saône (24 & 25 juin 2023)
- Grand Est Mondial Air Ballon à Chambley (21-30 juillet 2023)
- Challenge Alfi Feltes (14 octobre 2023)

Clôture de l'assemblée générale vers 20h00.

Luxembourg, le 10 mars 2023

Goy Feltes
Président

Pascal Kugener
Scrutateur

Claude Sauber
Secrétaire